

Ville de Quimper

COMMISSARIAT  
DE POLICE

PRÉFECTURE  
30 NOV 1943  
FINISTÈRE

# PROCÈS-VERBAL

quarante trois, le Onze Novembre

19 L'AN mil neuf cent

, le

à ..... heure

**BODIQUÉL Gabriel**

Nous, ....., Commissaire de Police de la

Ville de Quimper, Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de Monsieur le

Procureur de la République,

N° 574  
8275

AFFAIRE :

C/ X

Ce jour nous sommes informé à 19h.15 que M. LE MARCHAND Joseph, Inspecteur de Police aux Renseignements Généraux à Quimper, venait d'être victime d'un attentat et qu'il avait été atteint à la tête par deux coups de feu.

Immédiatement alertons l'ambulance municipale aux fins du transport du blessé dans un établissement hospitalier ou clinique et faisons prévenir un docteur en médecine.

Signalons ensuite ces faits à :

- a) M. SOUTIF, Commissaire aux Renseignements Généraux, Chef de service de la victime.
- b) M. Le Préfet du Finistère.
- c) M. Le Commandant de Gendarmerie, aux fins d'établissements de barrages et de fouille à corps.
- d) L'Intendance Régionale de Police (différents services Régionaux)
- e) M. Le Procureur de l'Etat Français à Quimper.

Ordonnons ensuite:

1°: à notre personnel disponible au Commissariat de se rendre sur les lieux et effectuer un contrôle rigoureux des personnes rencontrées sur la voie publique.

2°: de rassembler le plutôt possible, au Commissariat, tout le personnel présent à Quimper.

Ordonnons à notre personnel d'effectuer un contrôle rigoureux avec fouille à corps des personnes rencontrées dans la rue, par des patrouilles composées de 4 hommes (2 gardiens accompagnés de 2 Inspecteurs chargés de les protéger) et de procéder à une fouille approfondie de tous Hôtels et garnis de la ville.

Ces opérations qui se sont poursuivies jusqu'à 3h.30 du matin, sans donner aucun résultat.

Nous rendons aussitôt après sur les lieux. A notre arrivée, l'ambulance municipale qui nous avait précédé avait déjà transporté M. LE MARCHAND à la clinique de l'Odéon pour y recevoir les soins que nécessitait son état.

M. LE ROUX, tenancier du café du "Pavillon" à Locmaria, qui avait accueilli le blessé chez lui, nous remit le chapeau ensanglanté de la victime.

Tentative d'assassinat sur la personne de M. LE MARCHAND Inspecteur de Police aux Renseignements Généraux à Quimper?

**ETAT DES LIEUX:** Le lieu de l'attentat, marqué par une large flaque de sang et deux autres beaucoup plus petites est situé route de Bénédet à Locmaria à hauteur du début du mur de clôture de la propriété de Rose-Maria et à 0m.33 du coin de la maison de Mme Vve BERNARD jardinière.

La grande flaque de sang mesure 0m35 sur 0m.34; à 0m.90 de celle-ci, vers le milieu de la chaussée il existe d'autres taches de sang beaucoup plus petites, indiquant que la victime; après être tombée, s'est traînée vers le côté droit de la route en direction de Bénédet.

Aussitôt la maison BERNARD, le mur de clôture de la propriété de Rose-Maria est en retrait et laisse un trottoir large de deux mètres. A l'angle laissé par la maison et ce mur, il existe un contrefort au pied duquel et à 0m.50 de la maison, il y a un pylône électrique offrant un emplacement favorable, où l'auteur de l'attentat aurait pu se cacher, pour attendre le passage de la victime.

La grande flaque de sang se trouve à 35 mètres du coin droit du portail de "Rose-Maria" et à 0m.70 de la bordure du trottoir en face du pylône électrique. A cet endroit le caniveau mesure 0m.40 de large, tandis que devant la maison BERNARD il mesure 0m.70 la chaussée mesure 8 mètres de large.

Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir la ou les douilles de revolver.

**GROQUIS SCHEMATIQUE:**

Faisons dresser et annexons au présent un croquis schématique des lieux.

**MENTION:**

~~Ordonnons à tout le personnel rassemblé entre temps à notre Commissariat d'effectuer un contrôle rigoureux de toutes les personnes concentrées dans la rue, avec fouille à corps.~~

**ENQUETE:**

Chargeons les Inspecteurs de Sécurité BLEUZEN et DUIGOU de notre service d'identifier et de rechercher spécialement les auteurs de l'attentat.

Quatre Inspecteurs de la 13e Brigade de Police de Sécurité, qui enquêtaient dans la région ont été joints à Concarneau et sont arrivés à Quimper à 23h.30 pour enquêter immédiatement sur cette tentative d'assassinat.

**ANNEXES:**

Joignons au présent:

P.V. annexe n° 1 : audition LE ROUX Yves, 48 ans, commerçant, demeurant au café du "Pavillon" route de Bénédet à Locmaria

P.V. annexe n° 2 : audition de M. de FONTAUBERT Bailly, Receveur Principal de l'Enregistrement à Quimper, 49 rue du Bragay en Ergué-Armel;

P.V. annexe n° 3: Audition de M. CAZOULAT Henri, 41 ans, employé de commerce, demeurant 17 rue Haute à Locmaria en Quimper.

P.V. annexe n° 4 audition de M. COUPA Etienne, 46 ans, manoeuvre, demeurant route de Bénédet à Locmaria en Quimper.

P.V. annexe n° 5: audition de M. SALAUN Pierre, 49 ans, employé de banque, demeurant rue Pierre Loty en Ergué-Armel.

P.V. annexe n° 6: audition de M. COSQUER Eugène, 41 ans, confiseur, demeurant allées de Locmaria à Quimper.

EXAMEN MEDICAL:

M. Le Docteur OLLIVIER-HENRY qui a examiné le blessé nous déclare que:

M. LE MARCHAND a été atteint par une balle de revolver ayant pénétré au niveau de la région occipitale droite; après avoir traversé la ~~XXIXIX~~ loge cérébelleuse gauche, elle est sortie par le conduit auditif externe gauche. L'orifice d'entrée a donné lieu à un écoulement de matière cérébrale.

A l'heure actuelle les plaies sont cicatrisées, l'état général et local du blessé sont très satisfaisants.

PIECES JOINTES: Nous joignons au présent:

1°: un rapport d'enquête des Inspecteurs de Sécurité BLEUZEN et DUGOU de notre service.

2°: le rapport médico-légal délivré par Le Docteur Ollivier-Henry et mentionné ci-dessus.

3°: un plan schématique des lieux de l'attentat

REMARQUE:

~~Mentionnons que quatre Inspecteurs de la 13e Brigade de Police de Sécurité qui enquêtaient dans la région ont été joints à Concarneau et sont arrivés à Quimper à 23h.30 pour enquêter immédiatement sur cette tentative d'assassinat.~~

Mentionnons ~~qu'il est~~ que le 16 courant, recevons à 14h.40 du Fichier du Morbihan, le message suivant:

Rechercher LANCIEN Jean Louis, 22 ans, né le 5 Mai 1921 à Scaër de Guillaume et de FOULAR Marie, auteur attentat à main armée et du vol de 40.000 frs le 29/10 au préjudice des époux DUPONT à Guis-criff et de l'incendie d'une meule de paille appartenant au ravitaillement.

IL a déclaré le 12/11 au soir, après avoir tiré un coup de pistolet dans la cuisine de Mme LINCY et en montrant son arme (révolver à barillet) c'est celui-ci qui a abattu LE MARCHAND à Quimper.

SIGNALEMENT: lm. 78, coiffé d'un chapeau feutre mou, porte des favoris assez courts, cheveux bruns, teint mat, vêtu d'une veste bleue foncé et d'une salopette bleue, chaussé de brodequins, porte trois dents orifiées à la mâchoire supérieure, accompagné de deux complices non identifiés.

SIGNALEMENT DES COMPLICES:

1°: lm. 70, 25 à 30 ans, vêtu d'une veste marron, pantalon foncé, chaussé de brodequins et guêtres, paraissant être le chef de la bande, portait le ruban de la médaille militaire et de la croix de guerre.

2°: lm. 65 environ, blouson noir à fermeture éclair, chaussé de bottes en peagthope, cheveux noirs.

Ces trois terroristes feraient partie d'une bande de réfractaires qui se cacheraient dans les bois de Saint-Goazec (Finistère) et opéreraient deux fois par semaine; le mardi et le vendredi, chaque jour ayant sa région déterminée. Le vendredi serait le jour pour opérer dans les confins du Morbihan et du Finistère.

.....

Nous joignons au présent un exemplaire de ce message.

CONCLUSIONS:

M. LE MARCHAND a été atteint d'une balle de revolver au niveau de la région occipitale droite, après avoir traversé la loge cérébelleuse gauche, elle est sortie par le conduit auditif externe gauche.

L'orifice d'entrée a donné lieu à un écoulement de matière cérébrale.

Actuellement l'état de M. LE MARCHAND est très satisfaisant

Aucune douille, ni aucun projectile n'ayant été découvert, il n'a pas été possible de déterminer le genre d'arme utilisé, ni le calibre de cette dernière.

IL semblerait que l'attentat dont a été victime M. LE MARCHAND aurait été perpétré à la suite de sa désignation par la radio -Londres.

UN complice et même l'auteur pourrait être l'individu qui a consommé le 11 courant entre 11h;15 et 11h,45 et entre 18h.30 et 18h.45 au café "LE PAVILLON" tenu par M. Le ROUX à Locmariax et qui était complètement inconnu de ce dernier.

Le signalement de cet individu est le suivant, taille 1m.70 environ, cheveux bruns ondulés rejetés en arrière, nu tête, portant un costume bleu marine avec des rayures, des chaussures jaunes montantes à l'état neuf, le bas de son pantalon, à la jambe droite, était tenu par une pince à bicyclette ou une épingle, il est âgé d'environ 25 ans, il avait des yeux marrons, le regard franc et droit, les lèvres minces et pincées, le menton assez large, les joues pleines sans être "bouffies", le nez droit et moyen.

Par certains points il rappelle celui de l'un des assassins de M. BRICKLER, lequel a été identifié dans ma procédure n°1/441 C.346 comme pouvant être KERSULEC François, né le 26 Novembre 1921 à Scaër (Finistère) déjà recherché (B.P.C. n° 1.735 & 1;743 diffusion spéciale n° 6 du 19 Avril 1943 et diffusion n° ~~31~~ 31 du 6 Mai 1943 du Service Régional de Police de Sécurité, actuellement en fuite.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

TRANSMISSION:

Dont acte:

Transmis à Monsieur Le Procureur de l'Etat Français à Quimper.

LE COMMISSAIRE DE POLICE?

Copie transmise à Monsieur Le Préfet du Finistère à titre d'information.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.